

## Administration Ducharme

# Bilan de mi-mandat

NORMAND LAMARCHE

**Il y a déjà deux ans que le maire Claude Ducharme, nouvellement élu, déclarait devant des dizaines de citoyens venus le rencontrer lors de sa première sortie officielle que les quatre prochaines années seraient palpitantes et il affirmait que « où il y avait de la volonté, il y avait toujours un chemin ».**

Nous pourrions facilement tomber dans la facilité, ne voir que le mauvais côté des choses et écrire que le conseil s'est enlisé dans la neige sur les chemins privés qu'il ne veut plus déneiger, ou qu'il s'est égaré dans son projet de réglementation sur la coupe d'arbres à un tel point qu'il n'est toujours pas sorti du bois ou encore que l'installation du seul dos d'âne dans toute la municipalité a fait bondir beaucoup d'autos et de citoyens. Non, nous ne mentionnerons rien de ça! Nous ne ferons également aucune allusion en rapport avec la génératrice acquise l'an dernier, qui est en place depuis huit mois et qui n'est toujours pas fonctionnelle. Et que dire du règlement sur les nuisances, en révision depuis plus de deux ans et qui n'aboutit toujours pas. Enfin, la cerise sur le sundae, le PPU dans le PU, le plan particulier d'urbanisme pour le centre du village et le plan d'urbanisme pour l'ensemble de la municipalité sont encore loin de faire le consen-

sus dans la population! Non! Pas un mot de tout ça! Nous n'écrivons que sur ce qui est terminé et classé.

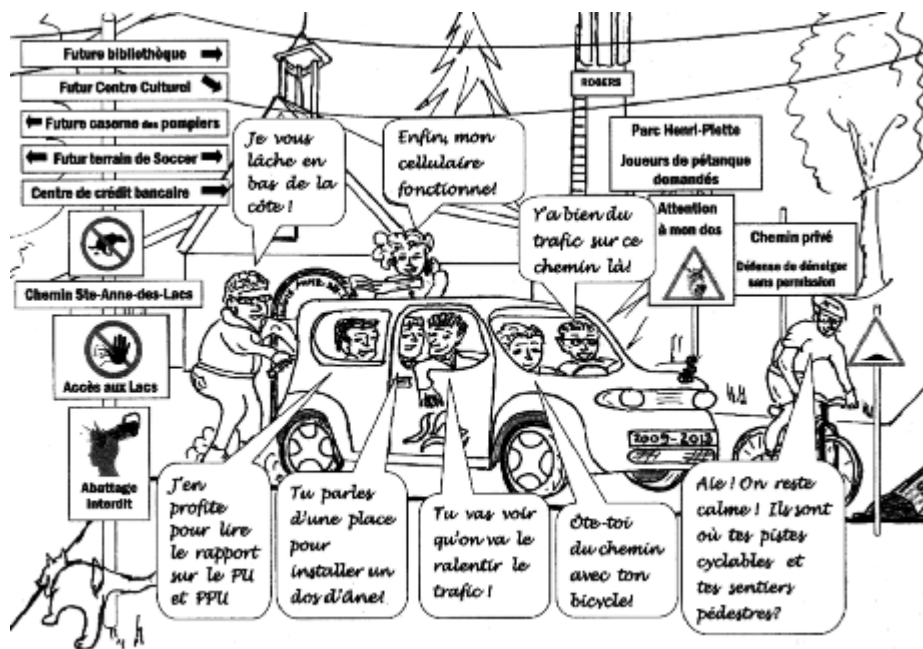
Au terme de ce demi-mandat, nous pourrions qualifier ces deux premières années de l'administration Ducharme comme audacieuses. Le nouveau maire troque la prière des séances du conseil contre le mot du maire et le tour de table des conseillers, le conseil passe à l'ère de l'électronique et élimine le papier, les nouveaux élus se votent de nouvelles conditions salariales qui doublent leur rémunération,

ils se dotent d'un code d'éthique pour maintenir la confiance des citoyens et met en place un plan de communication et publie chaque mois le billet du maire dans le *Journal des Citoyens*. Le conseil s'attaque par la suite à plusieurs dossiers jugés tabous par l'ancienne administration. Pour tous nouveaux projets de lotissement, il fait passer la contribution pour parc et terrain de jeu de 5 à 10% pour améliorer éventuellement les sentiers pédestres, les parcs

et les espaces verts. Il étire la bande riveraine de 5 mètres, la faisant passer à 15 mètres pour une meilleure protection des lacs. Il procède à l'inventaire de tous les milieux humides sur le territoire pour une meilleure gestion du développement territorial, un rapport impressionnant. Il adopte une réglementation plus serrée en ce qui a trait aux travaux municipaux et aux engagements des entrepreneurs qui les réalisent pour un développement mieux planifié de la municipalité. Il met en place

un vrai comité de consultation en environnement (CCE) pour un meilleur suivi des dossiers à caractères environnementaux. Il agrandit le parc Henri-Piette à grands frais, adopte ses politiques familiale et culturelle, et manipule avec doigté un projet de régénération des rives de l'île Benoit.

Plusieurs projets se retrouvent encore sur la planche de travail et dans la moulinette. Jusqu'où se rendra le conseil en deuxième partie de mandat?



Mais jusqu'où se rendra le conseil en deuxième partie de mandat?

## Coiffure Sh'rp

« Pour elle, lui et les petits »

Coiffure Esthétique

Massothérapie

Manucure, pédicure

Hypnose thérapeutique

450-224-1551

2701, boul. Curé-Labelle, Prévost

propriétaire : Gi



### MOT DU MAIRE

Claude Ducharme

En septembre, la chaîne Historia TV lançait la deuxième édition de son concours **SAUVEZ UN BÂTIMENT CHEZ VOUS** pour lequel une bourse de 30 000\$ sera offerte par Historia TV et Les fromages d'ici. Il fallait donc inscrire un bâtiment sur le site internet de la chaîne. Nous avons procédé à l'inscription de l'église et demandé à des centaines de citoyens et amis de faire de même, car les dix finalistes seront ceux qui auront eu le plus de votes.

Au moment d'écrire ces lignes, les résultats n'étaient pas encore connus. Ce n'est que le 14 novembre que les 10 bâtiments en nomination apparaîtront sur le site de Historia TV en vue du vote populaire qui débutera le 18 novembre. Je vous invite donc à suivre ce concours et, s'il y a lieu, à voter et suggérer à votre entourage de faire de même. Cette bourse nous permettrait de commencer le réaménagement de l'église en centre culturel et communautaire pour en faire un véritable lieu de rassemblement.

Novembre est le mois le plus occupé pour les membres du conseil à cause des nombreuses réunions pour la préparation du budget de 2012. Nous avons rencontré les directeurs de services et consacrerons quelques soirées à faire la synthèse des propositions et identifier les priorités de 2012. Le budget sera influencé par le nouveau rôle d'évaluation foncière. Comme je l'ai déjà mentionné, l'augmentation moyenne des valeurs foncières est de 34,1%, mais elle n'est pas uniforme. Le territoire est divisé en 41 unités de voisinage et l'historique des ventes dans chaque unité permet de fixer les valeurs actuelles. Le taux de taxe qui était de 0,72\$ du 100\$ d'évaluation baissera et le nouveau taux sera fixé par le conseil au moment du dépôt du budget en décembre.

Novembre, c'est aussi la Foire du cadeau et je vous invite à venir voir les 35 artistes et artisans au centre culturel, le vendredi 26 en soirée et le samedi 27 toute la journée. Sur ce, bonne fin d'automne!

## SERVICES MUNICIPAUX



Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

### URBANISME ET ENVIRONNEMENT

#### SE DÉPARTIR DE...

Comme son nom l'indique, la collecte des ordures ménagères effectuée tous les lundis ne ramasse pas tous les types de déchets, ni tous les objets dont on veut se débarrasser. Il faut donc prévoir des alternatives et on peut, dans de nombreux cas, se défaire de ses effets à l'Écocentre de la Ville de Saint-Sauveur. Néanmoins, certaines conditions doivent être respectées.

Les matériaux de construction, par exemple, sont acceptés à la condition qu'ils aient été convenablement triés. En ce qui concerne les feuilles mortes et les branches, elles ne seront pas recueillies lors de la collecte puisqu'il ne s'agit pas d'ordures ménagères, et ce, même si les feuilles sont mises en sac. Il faudra donc les apporter à l'Écocentre où des frais peuvent être exigés pour ce qui est du déchetage des branches. Les meubles de bois et de métal, les électroménagers, les petits appareils électriques, les pneus, les bouteilles de propane, les déchets domestiques dangereux (peinture, solvants, etc.) ou encore les matelas sont acceptés à l'Écocentre. Toutefois, les tapis, divans et fauteuils ne sont acceptés ni par la collecte des ordures, ni par l'Écocentre. Pour en savoir plus sur la collecte des ordures ou la façon de se départir de ses rebuts et objets, on communique avec la municipalité.

### TRAVAUX PUBLICS

#### PRÉPARER SA MAISON POUR L'HIVER...

On a probablement l'habitude de nettoyer les gouttières de sa maison avant l'hiver. Mais a-t-on pensé nettoyer aussi les ponceaux et les drains en enlevant les feuilles mortes et la terre qui les bloquent ou qui réduisent leur capacité? Ce petit travail pourrait sans doute éviter des problèmes d'infiltration d'eau au printemps. En effectuant cette tâche, si on constate que le fossé du chemin est complètement bloqué, on communiquera alors dans les plus brefs délais avec le service des travaux publics qui pourrait vous aider. Infos : 450 224-2675, poste 28.

### LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

#### MAISON « HALLOWEENIENNE »

Une belle réussite pour le Club Optimiste! Environ 250 visiteurs ont visité la maison hantée confectionnée de main de maître. Un merci tout spécial aux deux stagiaires du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Marie-Claire Brideau et Isabelle Lord, qui ont mis leur énergie et beaucoup de magie dans cet événement.

#### FOIRE DU CADEAU, 4<sup>E</sup> ÉDITION

Un rendez-vous à ne pas manquer le vendredi 25 novembre de 16 h à 20 h et le samedi 26 novembre de 10 h à 16 h à l'église. Profitez-en pour acheter vos cadeaux des Fêtes ou vous gâter, en faisant la tournée des 35 exposants qui vous offriront des articles et produits de choix: bijoux, vitraux, tableaux, chandelles, doucours pour le bain, objets en bois, tricotés et bien d'autres. Halte-garderie sur place et animation pour petits et grands.

#### LA GUIGNOLÉE DU CLUB OPTIMISTE

Le 10 décembre, dès 9 h 30, des bénévoles feront du porte-à-porte pour ramasser les denrées non périssables, jouets, vêtements et dons en argent. Nous avons besoin de l'aide généreuse de bénévoles, sur la route ou à l'église de 9 h à 14 h. Coin ch. Fournel et ch. Sainte-Anne-des-Lacs, il y aura aussi un barrage routier de nos pompiers pour la collecte de fonds. Infos: Simon Laroche, 450 224-5776.

#### LE PÈRE NOËL NOUS REND VISITE!

Tous les jeunes de SADL de 0 à 9 ans sont invités à venir rencontrer le Père Noël le dimanche 11 décembre de 13 h 30 à 15 h 30 à l'église. Mais il faut s'inscrire avant le 5 décembre sur les fiches trouvées dans les commerces. Une journée féerique avec animation, maquillage et beaux cadeaux. Infos: Monique Laroche, 450 224-2433.

#### CLUB DE LECTURE

La bibliothèque de SADL invite les passionnés de lecture d'ici et d'ailleurs, le 28 novembre à 19 h 30 (883 ch. Sainte-Anne-des-Lacs), à rencontrer d'autres mordus, pour mettre sur pied un club de lecture. Le but: échanger sur ses livres préférés, découvrir de nouveaux auteurs, apporter et parler d'un livre qu'on aime relire ou qui nous a marqué, etc. Infos: Céline Lamarche, 450 224-8332.